

Rémunération brute mensuelle en contrat d'apprentissage – mise à jour mai 2023

Situation	16–17 ans	18–20 ans	21–25 ans	26 ans et plus
1re année du contrat	27 % du SMIC soit 471,75 euros	43 % du SMIC soit 751,31 euros	53 % du SMIC soit 926,03 euros	100% du SMIC soit 1.747,24 euros
2e année du contrat	39 % du SMIC soit 681,42 euros	51 % du SMIC soit 891,09 euros	61 % du SMIC soit 1.065,81 euros	100% du SMIC soit 1.747,24 euros
3e année du contrat	55 % du SMIC soit 960,98 euros	67 % du SMIC soit 1170,65 euros	78 % du SMIC soit 1.362,84 euros	100% du SMIC soit 1.747,24 euros

Rémunération brute mensuelle en contrat de professionnalisation

Situation	16–20 ans	21–25 ans	26 ans et plus
Sans qualification ou avec un diplôme ou titre inférieur au bac professionnel	55 % du SMIC soit 960,98 euros	70 % du SMIC soit 1.223,06 euros	100 % du SMIC soit 1.747,24 euros
Avec un diplôme ou titre de niveau bac professionnel ou plus	65 % du SMIC soit 1.135,70 euros	80 % du SMIC soit 1.397,79 euros	100 % du SMIC soit 1.747,24 euros

(sur la base d'un emploi à temps plein de 151,67 heures par mois)